



Just/4/02/Du

Protêt Sembeba

A Monsieur l'Huissier
de & à
GOMA

Monsieur l'Huissier

Me référant à votre lettre N°I93/E/I3 du 4/10/58
j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'acte
dê protêt N°938 dûment signifié au Sieur SEMBEBE ainsi
que l'effet de commerce N°R 2474.

L'Huissier

DUPUIS J.

B/Th.-
CONGO BELGE
PROVINCE DU KIVU
DISTRICT DU NORD-KIVU
TERRITOIRE DE GOMA
BUREAU M.O.I.

/RECOMMANDE/

Goma, le 4-10-58

N* 193 /E.344/- 13

OBJET:

Protêt N* 938

annexe: 1 effet

- ENFANTS COPIÉ pour information a
Monsieur le Gérant de la Banque
Belge d'Afrique à Goma, avec
assurance de ma considération d'...

L'HUISSIER

BANBO, Thomas.

Monsieur l'Huissier
de et à

KIBUNGU

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre
acte de protêt N* 938 à signifier au domicile de
Monsieur SEMBEBA résidant à Kibungu
Territoire de Kibungu.-

Veuillez me renvoyer, après signification,
les deux volants qui me sont destinés ainsi que
l'effet N*R.2474 ci-joint.-

La date inscrite sur l'acte de protêt ne peut être
changée, sous peine de nullité du protêt.-

L'HUISSIER

BANBO, Thomas, G.-



35-20
just 4/10/58
NB. no 58
Dupuis